

S.I.C.T.O.M. de Chénérailles : Objectif Prévention

Depuis le 1er janvier, le SICTOM a l'obligation d'accompagner, par des moyens et des actions adaptés, les usagers pour leur permettre de détourner des sacs noirs, qui constituent les Ordures Ménagères Résiduelles, les déchets fermentescibles.

C'est un véritable enjeu qui nécessite de la pédagogie et de la communication.

Depuis le mois d'avril des actions de communication et de concertation ont été organisées sur le territoire à la rencontre des usagers, mais aussi en mobilisant les acteurs élus ou représentants des collectivités, des entreprises, des associations.

L'ensemble de ces travaux coordonnés par notre partenaire EVOLIS va permettre d'élaborer un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés qui va définir des objectifs de prévention pour 6 ans. Ce plan sera soumis à une consultation publique.

La première mesure de prévention est la vente de composteurs pour les particuliers. Ils permettent de réduire les O.M.R. et de produire un amendement réutilisable dans nos jardins et nos espaces verts.

En effet il est urgent de constater que les sacs noirs contiennent 66 kilos de déchets fermentescibles.

Ce constat est le résultat d'une caractérisation du contenu de nos sacs noirs faite en juillet et qui montre que nous produisons au total 250 kilos d'Ordures Ménagères Résiduelles par habitant et par an.

Nous devons atteindre en 2030 un niveau d'OMR de 140 kilos par habitants et par an pour accéder, sans être pénalisés financièrement, à l'incinérateur de Limoges, dont l'accès a été permis par l'adhésion du S.I.C.T.O.M. au syndicat EVOLIS depuis le 1^{er} janvier 2024.

De plus, le comité syndical a adopté un règlement de collecte pour préciser les droits et les obligations des usagers concernant les bonnes pratiques à observer pour le tri et l'élimination des déchets.

Si les efforts individuels de prévention sont acceptés par tous nous pourrions atteindre plus rapidement l'objectif.

Il est indispensable de reconsidérer ce qui constitue notre production de déchets et leur devenir. Le discours simpliste « je paye donc je ne me pose pas de question » n'a plus de sens. Désormais, il faut faire sienne la devise :

« Je produis des déchets, donc j'en suis responsable ».

Les enjeux sont la production à partir de matières premières de plus en plus rares, mais aussi de l'accumulation de déchets inutiles et très coûteux à éliminer tant au niveau du prix que des impacts sur l'environnement.

L'équipe du S.I.C.T.O.M. vous présente pour la nouvelle année ses vœux les meilleurs et reste à vos côtés pour vous accompagner dans vos efforts de prévention et de tri.

Le Président, Patrick AUBERT